

Appel à candidature - FranceAgriMer

Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Établissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.

En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.

Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.

Agence comptable / Service Comptabilité / Unité Comptabilité générale

Gestionnaire comptabilité générale

N° appel à candidature : 24717	Catégorie : B
Cotation parcours professionnel : SO	Cotation Groupe RIFSEEP : 2 si corps des secrétaires administratifs
Filière d'emploi : 19 – Gestion financière budgétaire et comptable	
Poste vacant	Localisation : 12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 93555 Montreuil Cedex

Conditions de recrutement :

Les agents fonctionnaires sont accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine. Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application des articles L332-2 et L 332-5). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application Article L. 332-2 2° du Code Général de la FP) éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir

Présentation de l'environnement professionnel :

Une Agence comptable commune a été mise en place le 1^{er} mai 2020 entre l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer), l'Office de développement de l'économie agricole d'Outre-Mer (ODEADOM), de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) et du groupement d'intérêt public) Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique (Agence Bio).

Support de l'emploi, FranceAgriMer est, avec le ministère de l'agriculture, l'organisme public de référence en matière de filières agricoles et de la pêche. Lieu d'information, d'échanges, de réflexion, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche rassemblées au sein d'un même établissement. Ses missions consistent principalement à :

- mettre en œuvre des dispositifs de soutiens techniques et financiers, nationaux et européens, et gère des dispositifs de régulation des marchés ;
- assurer un suivi des marchés, propose des expertises économiques et techniques, par exemple, en contribuant à des actions de coopération technique et au développement des filières à l'international ;
- organiser le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques en s'appuyant sur une gouvernance renouvelée.

Créé en 1984, l'ODEADOM est le pendant de FranceAgriMer pour l'outre-mer. Il est chargé d'œuvrer en faveur de l'économie agricole pour les cinq départements d'outre-mer et trois collectivités d'outre-mer (Saint-Barthélemy, la partie française de Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon).

L'INAO accompagne les producteurs qui s'engagent dans les démarches de qualité et gère plus globalement les signes d'identification de l'origine et de la qualité pour les produits fabriqués en France qui sont des signes officiels en France (AOC, AOP, IGP, AB (agriculture biologique) et label rouge).

L'Agence Bio a pour mission de communiquer et d'informer sur l'agriculture biologique et ses produits, de développer et d'approfondir l'Observatoire national de l'agriculture biologique, de faciliter la concertation entre partenaires, de contribuer au développement de la structuration des filières et de gérer les notifications des producteurs et autres opérateurs certifiés.

Environ 70 agents des établissements concourent aux missions de l'Agence comptable, qui se caractérisent par l'importance des opérations sur crédits européens (environ 900M€/an).

Au sein de l'Agence comptable, le service Comptabilité garantit la qualité des informations comptables enregistrées dans les comptes des quatre établissements.

Il participe, sur les sujets qui sont de sa responsabilité, à la préparation des dossiers et des projets de réponses aux différents corps de contrôle interne et externe aux établissements.

Il est composé de deux unités : Comptabilité générale et Révision comptable.

- L'unité Comptabilité générale compte un chef d'unité et trois collaborateurs.

Cette unité est chargée de la mise en œuvre des normes comptables en vigueur et des référentiels portant sur les processus comptables et financiers. Elle procède à l'enregistrement des dépenses d'interventions nationales et européennes en comptabilité générale et assure les ajustements des comptabilités auxiliaires avec la comptabilité générale. Elle met en œuvre les contrôles de premier niveau sur les opérations de comptabilité générale.

- L'unité Révision comptable est composée d'une cheffe d'unité et d'une collaboratrice.

Cette unité est chargée des travaux de révision comptable pour les trois établissements et le GIP qui composent le groupement comptable (FranceAgriMer, ODEADOM, INAO, Agence BIO). Elle rédige la revue des habilitations et les restitutions qui suivent les divers travaux de l'unité. Elle contrôle les écritures comptables, en particulier en fin de gestion et participe à l'élaboration des comptes financiers.

Objectifs du poste

Soutien aux deux unités du service selon les priorités définies par le chef de service et les chefs d'unité.

Missions et activités principales :

- Comptabilisation des dépenses d'intervention européennes et nationales ;
- Contrôle, enregistrement, application et suivi des cessions de créance et oppositions ;
- Contrôle et application des compensations ;
- Contrôle des crédits disponibles en compte de tiers ;
- Prise en charge des titres de recette de subventions et suivi des encaissements rattachés ;
- Contrôle et suivi des émargements ;
- Déclaration de TVA et autres ;
- Contrôle de qualité comptable ;
- Contrôle des écritures comptables, en particulier, en fin de gestion en vue de la préparation du compte financier de l'établissement ;
- Paramétrage des nomenclatures ;
- Une redéfinition des activités de révision comptable par portefeuille sera expérimentée (un agent pour un établissement).

Relations fonctionnelles du poste :

Relation avec les services gestionnaires des établissements et les services de l'agence comptable.

Compétences requises pour le poste :

Savoirs / Connaissances

- Bonnes connaissances en comptabilité générale
- Bonnes notions en finances publiques et comptabilité publique
- Connaissance des logiciels SIREPA WINM9 et ELAP ou volonté de se former à ces outils.

Savoir-faire / Maîtrise

- Capacité à travailler en équipe
- Rigueur
- Des migrations de logiciels de FranceAgriMer et de l'ODEADOM vers PEP et de l'Agence BIO vers ELAP sont en cours.
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Outlook)

Diplôme – Expérience professionnelle

Minimum baccalauréat validé en cas de candidature de contractuel

Contraintes du poste :

Pas de contraintes particulières

Poste clé¹ :

Oui Non

Poste à caractère sensible² :

Oui Non

Poste à privilèges³ :

Oui Non

Personnes à contacter

Gérard CAPDEPONT, chef du service Comptabilité /
gerard.capdepont@franceagrimer.fr / Tél : 01.73.30.22.03

Martine PINHEIRO, cheffe de l'unité Révision comptable
martine.pinheiro@franceagrimer.fr / Tel : 01.41.63.19.56

Abdel BOUDISSA, chef de l'unité Comptabilité générale
abdel.boudissa@franceagrimer.fr / Tél : 01.73.30.27.28

Tiphaine LELIEVRE, chargée d'études recrutement
mobilite@franceagrimer.fr – Tél. : 01 73 30 22 35

Conditions de travail

FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), du RER A (10 minutes) et de lignes de bus.

L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité.

Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins.

Le siège de l'établissement dispose d'un service de restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents, au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement.

Vous aurez également la possibilité de bénéficier du comité d'action sociale, ainsi qu'une crèche inter-entreprises qui accueille les enfants des agents de FranceAgriMer dès 12 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, offrant une prestation multi-accueils.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 15/02/2023

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum-Vitae,
- Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon.

¹ Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

² Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

³ Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.